

Point de vue : Alain Bihr « Friot, ou l'émancipation a minima »

Commission Journal
(mensuel)

Le sociologue Bernard Friot connaît un succès important au sein de la gauche depuis quelques années avec des livres comme *L'enjeu des retraites* (2010) et *L'enjeu du salaire* (2012). Dans un article intitulé « [Universaliser le salaire ou supprimer le salariat ? A propos de L'enjeu du salaire de Bernard Friot](#) », publié en juin 2013 sur le site *À l'encontre*, notre ami Alain Bihr, sociologue et spécialiste de Marx, conteste les propositions de Bernard Friot (voir encadré ci dessous).

Alternative libertaire : Peux-tu nous expliquer pourquoi les propositions de Bernard Friot sur le salaire te semblent contestables ?

Alain Bihr : La première chose qui m'a frappé lorsque j'ai lu *L'enjeu du salaire*, c'est que toute l'analyse se déroule dans un cadre franco-français. A part quelques très rares allusions au détour d'une ligne, il n'est jamais fait mention de l'étranger comme si le cadre français était suffisant pour traiter toutes les questions. D'où, à partir de là, une attitude assez fétichiste à l'égard de certaines formes institutionnelles qu'a prises le rapport salarial en France, comme si ces formes-là étaient destinées à marquer l'horizon indépassable du salariat. Je pense en particulier à ce qu'il raconte sur la cotisation sociale, la qualification professionnelle, etc.

Dans ton article, tu mets en valeur un certain nombre de confusions de Friot dans l'usage des concepts marxistes. Posent-elles vraiment problème lorsqu'il s'agit d'imaginer une alternative au capitalisme ?

Je n'ai pas compris pourquoi il s'embarrassait de tout un échafaudage marxiste, dans lequel il se prend les pieds et se casse la gueule, pour élaborer des propositions qui pourraient parfaitement s'élaborer sans ça. Sauf à vouloir bloquer par avance la discussion de ce côté-là et dire : « *Vous voyez, d'un point de vue marxiste, je suis totalement inattaquable !* ». J'ai voulu montrer que, d'un point de vue marxiste, il est totalement attaquant. Mais cela n'enlève rien à la pertinence de ses propositions politiques parfaitement discutables dans le meilleur sens du terme.

À ce sujet, le plus important, selon toi, serait ce que Friot n'évoque pas dans son livre.

Ses propositions, qui consistent essentiellement à universaliser deux institutions, la cotisation sociale et la qualification, sont des éléments à prendre en compte dans la discussion dès lors qu'on veut imaginer ce que pourrait être un processus de transformation socialiste de la société française contemporaine. Il est vrai qu'il y a parmi les différents auteurs qui se sont penchés sur ce que peut signifier le socialisme comme phase de transition entre le capitalisme et le communisme, un débat sur ce que pourrait être la place à conserver ou pas, dans un premier temps, aux relations marchandes et au marché. Mais, en faire d'emblée comme Friot quelque chose que l'on ne pourrait pas dépasser, ça me paraît être très contestable.

Du coup, il ne reprend pas les deux autres termes qui sont généralement mis en rapport de complémentarité ou d'opposition par rapport au marché que sont la planification et la coopération. Ce sont autant de questions qui sont complètement laissées de côté comme si ça ne faisait pas partie de la problématique socialiste.

L'autre non-dit de Friot c'est que son système suppose que la totalité de la plus-value soit socialisée, donc un rapport de forces particulièrement favorable au prolétariat. Ne pourrait-on pas faire autre chose d'un tel rapport de force ?

Ce n'est pas seulement la totalité de la plus-value mais la totalité de la valeur ajoutée (la valeur nouvellement formée) qu'il propose de socialiser, mise à part la petite partie que les entreprises seront autorisées à garder pour

financer directement leurs projets d'investissement. Imposer cela impliquerait un rapport de forces qui permettrait d'emblée d'imaginer de dépasser le salariat, mais c'est justement ce qu'il ne fait pas. Il y a chez lui cette pensée que, de la lutte des classes telle qu'elle s'est menée en France, sont apparues des institutions salariales qu'il suffirait d'universaliser, de radicaliser et d'émanciper de leur gangue capitaliste qui les muselle aujourd'hui, pour en faire les leviers de l'émancipation des travailleurs.

Tu ne considères pas que son idée d'un marché de l'emploi débarrassé des contraintes patronales puisse être émancipatrice ?

Les entreprises pourraient employer les individus sans les payer puisqu'ils seraient rémunérés par le biais d'un salaire à vie en fonction de leur qualification, mais pourraient aussi s'en débarrasser à partir du moment où elles estiment que ces employés ne sont plus suffisamment productifs. Il passe très vite sur les problèmes que cela pourrait poser, comme : « *pourquoi j'irais m'emmerder à travailler si je suis payé ?* ». Il dit que c'est un argument de droite qui ne mérite pas de considération, mais le problème mérite au moins d'être mieux posé.

De plus et surtout, même s'ils échapperaient ainsi à l'angoisse du chômage, les salariés n'auraient toujours pas plus à dire qu'aujourd'hui sur ce qu'il en est des conditions de production, des formes sous lesquelles on produit, la destination de la production, etc. Comme émancipation du salariat, c'est assez faible. C'est l'émancipation a minima.

propos recueillis par Renaud (AL Alsace)

Les propositions de *L'enjeu du salaire*

Bernard Friot propose de prélever la totalité de la richesse produite par les entreprises par le biais de trois cotisations : la première pour payer les salaires, la deuxième pour financer (sans intérêt) l'investissement dans les moyens de production et la troisième pour produire et entretenir les moyens socialisés de consommation (services publics, logement, transport, culture...). Les individus se verraient conférer à leur majorité une qualification (ce qui rendrait donc l'éducation nationale obligatoire jusqu'à 18 ans) leur donnant droit à un salaire à vie, quelle que soit leur activité. Les salarié-e-s seraient libres à n'importe quel âge de passer une épreuve de qualification pour obtenir une qualification supérieure donnant droit à un salaire supérieur (la hiérarchie des salaires irait de 1 à 4).

Les entreprises, quels que soient leurs statuts (collectives, privées...), pourraient donc utiliser les compétences de ces salarié-e-s, disponibles sur un marché, selon leurs besoins. Mais l'absence d'activité ne changerait rien au salaire perçu.

Cela devrait faire disparaître ce que l'auteur appelle la « *convention capitaliste du travail* » pour la remplacer par une « *convention salariale du travail* » qui « *n'élimine ni le prix, ni la monnaie, ni l'échange : elle élimine la marchandise, c'est-à-dire la dictature du temps qu'introduit la mesure de la valeur par le temps de production* » (p. 113)